



Divorce problème de pension alimentaire

Par **marmotta**, le **24/09/2010** à **09:43**

Bonjour, mon ex mari veut arrêter de verser la pension alimentaire pour notre fille (21 ans qu'il renie totalement) car elle ne peut reprendre ses études que la rentrée prochaine. En attendant elle a trouvé un CDI de 3 mois jusqu'à décembre pour se faire un peu d'argent. Sur le jugement du divorce il est stipulé que l'entretien de l'enfant prendra fin lorsqu'il aura terminé ses études même au delà de la majorité et lorsqu'il aura trouvé son premier emploi... Donc j'aimerais savoir si il est dans son droit ou non? De plus depuis 10 ans il n'a jamais réajusté la pension alimentaire. Puis je faire une démarche pour ce problème. Je vous remercie de votre aide